

questions
de communication

Questions de communication

9 | 2006

Rôles et identités dans les interactions conflictuelles

Journalistes et Conflit israélo-palestinien : Malinformation, mais pas forcément Désinformation

*Journalists and the israeli-palestinian Conflict : bad Information but not
necessarily Misinformation*

Arnaud Mercier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7933>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7933

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2006

Pagination : 221-236

ISBN : 978-2-86480-869-5

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Arnaud Mercier, « Journalistes et Conflit israélo-palestinien : Malinformation, mais pas forcément Désinformation », *Questions de communication* [En ligne], 9 | 2006, mis en ligne le 30 juin 2006, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7933> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7933

Tous droits réservés

ARNAUD MERCIER

Centre de recherche sur les médiations
Université Paul Verlaine-Metz
arno.mercier@wanadoo.fr

JOURNALISTES ET CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN : MALINFORMATION, MAIS PAS FORCÉMENT DÉSINFORMATION

Résumé. — Les reportages produits ces dernières années par la presse française sur le conflit entre Israéliens et Palestiniens se comptent par centaines. Dans cette production, il est aisé de trouver ça et là des exemples de traitement fautif de l'information, d'approximations, de jugements de valeur implicites. Certains auteurs interprètent cette malinformation comme un signe d'engagement des journalistes pour un camp. Ils y voient les preuves d'une désinformation. La sociologie du journalisme permet plutôt de mettre l'accent sur l'existence habituelle de biais dans le traitement de l'information. Biais qui touchent aussi bien les Palestiniens que les Israéliens. L'aptitude à dresser un catalogue de divers errements de journalistes sur un corpus partiel ne peut donc suffire à accréditer la thèse globale d'une guerre menée contre Israël dans les médias. Sauf à défendre une thèse *a priori*, parce que le chercheur souhaite être le défenseur d'un camp.

Mots clés. — Sociologie du journalisme, biais, corpus, surinterprétation.

Le texte de Daniel Dayan pose la question de la critique des médias sur un double plan : la critique en soi de certains procédés journalistiques de sélection et de mise en forme des faits rapportés, et la capacité du lecteur ou du chercheur à trouver, dans l'accumulation ou la répétition de ces procédés journalistiques, le signe d'une interprétation globale et cohérente de l'événement couvert. Ce texte – c'est l'un de ses mérites – comporte des rappels ou des apports originaux, très utiles pour l'analyse de la production journalistique. Plusieurs seront relevés et commentés. Mais nous montrerons que la mauvaise information ainsi produite et mise au jour ne relève pas obligatoirement de la franche désinformation, mais beaucoup plus de logiques de fabrication et de situation qui condamnent sans doute le journalisme à connaître durablement ce type de travers. Pour étayer l'argument, sera proposée une comparaison de ce texte avec d'autres textes de dénonciation du traitement journalistique de ce conflit, afin de mettre en évidence que le même type d'analyse aboutit à la conclusion diamétralement inverse chez des partisans du camp palestinien.

Une plaidoirie polémique

Le statut du texte, un entretien, fut-ce pour une revue scientifique, est sans doute propice à l'adoption d'un ton plus polémique qu'une démonstration scientifique dans un article. La première réaction à ce texte concerne donc l'explicitation des choix de vocabulaire qui en font un texte de dénonciation virulent, sous un air posé en tout point conforme à la personnalité de l'auteur¹. Sans doute parce que nous n'éprouvons pas avec la même sensibilité et intensité que l'auteur, une identification aux acteurs du conflit israélo-palestinien, dans les territoires occupés ? ou en Cisjordanie ? ou en Judée Samarie ?², il est difficile de suivre jusqu'au bout sa plaidoirie visant à dénoncer ceux qui ternissent indûment (voire systématiquement) l'image d'Israël, car « une guerre semble s'être livrée contre les Israéliens ». Le choix des termes employés le dénote sans détour. Le parallèle avec le système de propagande soviétique est régulier, et chez un esprit aussi fin, ce ne peut être le fruit du hasard.

¹ Une élémentaire éthique oblige à préciser au lecteur que des liens anciens de travail, d'estime et d'amitié nous unissent à D. Dayan. Ceci n'interdit pas le regard critique.

² Nous laissons le lecteur cocher la bonne dénomination en fonction de sa grille de lecture personnelle du conflit, car les choix terminologiques, comme le montre l'analyse de D. Dayan, sont déjà une prise de position, et nous ne voudrions pas tomber sous les mêmes accusations que les journalistes étudiés.

La référence à une phraséologie journalistique concernant ce conflit qui relèverait de la « novlangue » est un véritable réquisitoire, surtout quand elle est explicitée comme « un vocabulaire autoritaire », accompagnée d'un « lexique visuel et verbal tyrannique », et que la comparaison est redoublée, plus loin, par une évocation des films d'Eisenstein, qui furent souvent de vastes allégories à la gloire de Staline ! Tout se mélange ici, d'un strict point de vue politologique : autoritarisme, tyrannie et donc totalitarisme (dont Orwell avait fait sa cible dans *1984*). Nous ne sommes donc pas dans le registre rigoureux de l'analyse scientifique, si souvent emprunté par l'auteur, mais bien dans la polémique, avec une visée de dévalorisation très forte des journalistes et plus généralement de « ses adversaires », comme le traduit encore l'usage du comparant particulièrement dépréciatif de « rideau de fer » qui se serait abattu entre l'antisémitisme et l'antisionisme. Si, à bien comprendre Daniel Dayan, il a envoyé des tribunes dénonciatrices de cet acabit aux pages débats de grands quotidiens nationaux, on ne peut alors qu'être surpris de l'apparente surprise de ce dernier quant à leur non-parution. Cette écriture, aux accents parfois pamphlétaire (Angenot, 1982), donne du coup crédit à une des critiques que l'auteur révèle avoir reçue : « Expression d'une sensibilité [...] plutôt qu'une manifestation d'une pensée (rationnelle) ». Loin d'y voir une intolérable atteinte à l'impérieuse neutralité axiologique chère à Max Weber, que tout chercheur devrait suivre en tous lieux, nous considérons l'intervention dans le débat public comme pleinement légitime, à condition d'admettre que nos textes ne seront pas alors reçus de la même manière par les collègues et les journalistes. Difficile alors de mettre en parallèle des textes d'objectivation sémio-sociologiques déjà parus avec des textes dénonciateurs restés lettres mortes, pour accréditer la thèse d'une censure, alors qu'il est socialement explicable que le journaliste, en tant que premier destinataire du texte, ne puisse forcément pas le recevoir de la même manière.

Les processus de mauvais traitement journalistique de l'information

Mais ce préalable ne doit pas conduire à minorer toute la richesse démonstrative de ce texte. Tant dans les exemples déployés que dans les concepts mobilisés, Daniel Dayan met au jour beaucoup d'éléments décisifs pour comprendre les logiques de production journalistique. Il pointe l'existence de « leitmotivs lexicaux » dans le discours journalistique, qui aboutissent à des expressions figées qui ne veulent plus dire grand-chose quant à la réalité qu'elles sont censées décrire et aider à comprendre. De ce point de vue, il existe bien une certaine

« langue de bois » journalistique, c'est-à-dire des expressions et des mots qui, à force d'être répétés mais appliqués à des réalités changeantes, sont en décalage avec leur contenu. Ils sont aussi souvent emplis de représentations stéréotypées, d'imagerie d'Épinal et donc guère porteurs d'un sens heuristique. De la même manière, les journalistes, dans la précipitation inhérente à leur métier, dans l'approximation stylistique et terminologique qui peuvent accompagner leurs reportages (singulièrement dans l'audiovisuel), n'hésitent pas à proposer des simplifications abusives. L'emploi du terme *apartheid* pour qualifier la société israélienne est ainsi un non-sens. Certes, l'intégration des « arabes israéliens » est vécue par ces derniers comme non pleinement satisfaisante. Certes, depuis plusieurs mois, Israël construit un mur de séparation avec les territoires où vivent les Palestiniens, mais pour autant, il n'existe aucune ségrégation raciale institutionnalisée. Ce terme utilisé à des fins polémiques et dénonciatrices ne devrait donc pas être repris par les journalistes, sauf à considérer, par exemple, que les émeutes urbaines de l'automne 2005 en France trahissent l'existence d'un régime d'*apartheid* dans notre pays.

Derrière l'usage de ce mot, on retrouve une autre dérive possible du discours journalistique également soulignée par Daniel Dayan : l'habitude de l'emphase. Un « déchaînement » de violence est vite arrivé dans un journal, de même qu'une « première historique » ou un « événement totalement inattendu ». Les règles de prudence que les rédactions disent s'imposer disparaissent parfois dans l'emportement, la surenchère et la volonté de singularisation : ce qui fait l'actualité, par définition, se doit d'être singulier. Manifestement, les journalistes considèrent que s'ils reviennent régulièrement sur un thème déjà traité, il faut le justifier par des formulations qui explicitent sa singularité : « *nouvelle* escalade de la violence au Proche-Orient », « *représailles particulièrement* violentes cette nuit », « attentat sanglant à Tel Aviv, *le premier depuis* la trêve décrétée par... ». Chacun a en mémoire ce type d'accroches pour lancer un énième reportage sur ce sujet. Cette emphase nourrit à bon droit « le sentiment d'une disproportion ».

L'écart à la norme journalistique affichée dans les diverses chartes déontologiques peut être encore plus flagrant. Le rappel de la théorie des pseudo-événements de Daniel J. Boorstin (1961) est, à ce titre, judicieux. Quand les faits jugés comme indiscutablement dignes de figurer dans le journal viennent à manquer, la mise en exergue d'initiatives diverses et variées peut apparaître comme une façon de combler le vide. Cela ne manque pas de reposer la célèbre question de la fonction de tri exercée par les journalistes, leur rôle de *gate-keepers*. Quotidiennement, on peut constater la valeur relative du tamis servant à filtrer l'information. Tel événement aujourd'hui en « une » n'aurait été

traité qu'en page intérieure un autre jour; tel autre traité ce jour aurait été tout simplement ignoré avant-hier. Par effet de mode (le journalisme n'en est pas exempt), par effet de surcharge d'informations (quelle valeur accordée aux querelles intestines du PS avant son congrès, quand les banlieues françaises s'embrasent ?), par existence ou non d'images ou de correspondants sur place, les mêmes faits oscillent entre couverture intense, couverture routinière ou invisibilité médiatique. Les exactions au Darfour³ sont un des plus récents exemples en matière d'événements internationaux. Dans l'information, il existe de véritables « trous noirs », selon l'expression imagée de Laurent Gervereau (2004 : 106-112).

Judicieux également le rappel de la possible existence « d'un pré-jugement portant sur ce que devrait être l'événement présenté ». Oui, les journalistes dans l'urgence de leur métier peuvent être conduits à abandonner un regard vierge sur les faits, pourtant revendiqué, au profit d'une mise en forme visant à coller à leur opinion *a priori*, souvent construite par les habitudes acquises en traitant des faits similaires. Nous avons pointé l'existence de la technique du tourné-monté pour le journal télévisé (Mercier; 1996), consistant à construire avant d'aller sur le terrain le reportage de façon à gagner du temps, et ce, au prix d'un rabattage vers des schémas connus, déjà exploités. La lecture journalistique critique d'un fait peut alors s'éteindre; au profit d'une intégration dans des catégories d'analyse préalables, ce que nous appelons la « catégorisation », « qui permet un ordonnancement et une systématisation de l'environnement social et donc une simplification, voire même une sur-simplification » (*ibid.* : 252) quand le monde est ordonné sur un mode binaire et plus ou moins manichéen. Dans le cas de catégorisation, quelques individus possédant telles qualités contribuent à créer une catégorie homogène où ranger un grand nombre de personnes, et donc des individus se voient attribuer des qualités qu'ils n'ont pas en propre, simplement parce qu'ils sont considérés comme appartenant à un groupe homogène.

Ce phénomène a pour corollaire la mise en récit des faits. Bien sûr, il arrive que « l'information [soit] prédéterminée par l'existence d'un récit », comme l'écrit Daniel Dayan. Dans notre ouvrage, nous consacrons tout le chapitre 8 à le démontrer pour le journal télévisé. Incontestablement, l'obligation de séduire et d'intéresser le public trouve réponse dans la production journalistique par la narrativisation : conter une histoire, trouver

³ La région du Darfour, au nord-ouest du Soudan, est ravagée, depuis février 2003, par un conflit qui a provoqué la mort de milliers de personnes et un exode massif de réfugiés vivant désormais dans des conditions plus que précaires. Des milices de nomades, armées par le gouvernement de Khartoum, ont attaqué systématiquement les villages de la région pour les piller et tuer leurs habitants. La communauté internationale et les médias ont mis plus d'un an à s'intéresser réellement à ce drame humanitaire.

des personnages – des « gueules » dirait-on au cinéma – ancrer un récit factuel et ponctuel dans des schémas narratifs connus et populaires : émouvoir, distinguer les bons et les méchants, faire l'éloge des bons sentiments et des bonnes volontés, refuser les extrémismes... La valeur de l'information produite s'en ressent alors. Des faits sont retenus ou au contraire rejetés, en fonction du degré de facilité à les transformer en récits convaincants. Des faits sont parfois intégrés abusivement à des cadres narratifs préformatés. Certains récits sont le produit des habitudes journalistiques et aboutissent à la circulation de véritables récits-types, routinisant le traitement de l'information, avec tout ce que peut avoir d'automatique et de non critique le produit fini. Astucieusement, Daniel Dayan parle de « piège à pensée » pour désigner ces schémas narratifs, ces « grands récits », qui contiennent implicitement un guidage interprétatif.

Synthétisant en quelque sorte ses analyses, il propose une distinction stimulante entre le « journalisé » et le « journalistique ». Le premier porte la valeur démocratique associée à l'existence de la presse : un filtrage que le corps professionnel, comme institution normative, opère sur les faits innombrables. Le second est un terme péjoratif pour désigner les « pathologies » du journalisme, en tant qu'écart par rapport aux normes éthiques et normatives de la profession. Lorsque l'on veut étudier le rôle des médias, on est obligé de trouver un principe distinctif de cette nature. Nous nous y sommes aussi employés en distinguant le « médiatisé » et le « médiatique » (Mercier, 1999). La presse a pour vocation de médiatiser un fait, c'est-à-dire de servir de support à sa transmission, de médiateur entre un communicant et des récepteurs. C'est le « médiatisé ». Mais sa mission s'érode lorsqu'elle relaie des réalités « médiatiques », construites à son intention, adaptées à ses logiques de fonctionnement, faites pour passer dans les journaux. Les médias d'informations ne véhiculent plus alors une information mais une simple intention persuasive, au même titre que la publicité.

Privilégier une analyse en termes de « malinformation »

Le constat de l'existence de nombreux procédés journalistiques contestables est donc partagé. Là où le texte de Daniel Dayan invite à une prise de distance critique, c'est quand il s'agit de mettre en synergie l'ensemble de ces pratiques, pour leur donner un sens politique, lié à une intentionnalité, ici maligne. À cet égard, l'auteur est représentatif d'un courant d'interprétation qui tend à confondre la nécessité de souligner la responsabilité sociale des journalistes et donc leur devoir de vigilance, avec leur mise en accusation pour parti pris systématique, ici contre Israël. Là où certains voient une manipulation politique, on peut y voir avant tout un dérapage professionnel,

tristement banal. L'auteur rappelle qu'il existe « plusieurs sionismes » et non une « essence invariable ». Il en fait l'illustration de la *novlangue* en création. Nous sommes fondés à l'analyser plutôt comme un signe – pourquoi se voiler la face ? – d'un manque de culture. Si les correspondants permanents ont le temps et l'envie de s'investir durablement dans l'étude des sociétés observées, il n'en va pas de même des envoyés spéciaux qui découvrent souvent dans l'avion qui les emporte les éléments de culture générale concernant le sujet (un « Que sais-je ? » rapidement digéré, par exemple, ou un dossier de presse tiré des archives du journal). Les anciens responsables de la formation continue du Centre de formation professionnelle des journalistes (la partie formation continue de l'école de la rue du Louvre) ont évoqué en public leur désappointement face au peu d'intérêt suscité par leurs cycles de conférences fondamentaux et face aux demandes répétées de créer, dans l'urgence, des cycles courts de formation sur des thèmes devenus subitement brûlants d'actualité. L'incapacité à reconnaître dans le sionisme des phases historiques relève donc probablement plus d'une négligence de formation, d'un confort intellectuel habituel, que d'une intention essentialisante visant à discréditer l'État d'Israël. Les exemples similaires dans bien d'autres pays, pour bien d'autres concepts, se bousculent, à commencer par la façon de présenter l'Islam comme un tout relativement homogène. Voilà pourquoi il est difficile de partager une analyse en termes de désinformation. Plus pertinente, souvent, se révèle l'interprétation en termes de « malinformation », selon l'heureuse expression de François Heinderyckx (2003). Au sein du pointage méthodique des symptômes d'une malinformation, l'universitaire belge met en exergue le « journalisme passif », résultat du déficit de temps qui enferme les journalistes dans des cycles de production trop courts pour approfondir un dossier : « Le journaliste, lui-même malinformé, est fragilisé dans son rôle d'observateur critique et se voit entraîné, malgré lui, dans une passivité qui ne sied pas du tout à son métier » (*ibid* : 69). Et le célèbre journaliste américain, et enseignant du journalisme, Philip Meyer, n'hésite pas à admettre dans un entretien au *Monde* 2 (29/10/05), que « en journalisme, il faut prendre des décisions si rapides que les règles sont faibles et les exceptions sont fortes ! ».

Dire le contraire avec les mêmes outils

Si l'on n'intègre pas ce facteur explicatif et qu'on ne le pose pas comme premier, on ne peut pas comprendre pourquoi des tenants de la thèse symétriquement opposée à celle de Daniel Dayan peuvent aboutir, avec les mêmes outils d'analyse, sur des périodes et des extraits de journaux différents, mais concernant des rédactions identiques, à des conclusions diamétralement inverses, alors même qu'ils tendent à dénoncer non pas exclusivement quelques reportages ça et là, mais bien des tendances

lourdes, des lignes éditoriales plus ou moins suivies. À nos yeux, il n'y a rien de surprenant à pouvoir trouver au sein d'un même journal des articles à orientation divergente. Plus curieux est le fait que les analyses offertes ci-après semblent oublier ce phénomène, et faire monter en généralité leur point de vue critique à partir d'exemples disparates. Pour illustrer notre propos, il suffit de citer longuement des passages du livre de deux journalistes pro-palestiniens (Dray, Sieffert, 2002) en vis-à-vis d'extraits de l'entretien de Daniel Dayan.

Les auteurs relèvent « le stupéfiant début d'article dans *Le Monde* [journal dont certains articles sont mis explicitement en cause par D. Dayan] daté des 17 et 18 mars 2002 : "Israël et les territoires palestiniens ont connu une relative accalmie, vendredi 15 mars, après le repli de l'armée israélienne de plusieurs villes palestiniennes qu'elle continue toutefois d'encercler. Onze Palestiniens ont néanmoins été tués..." Si l'on met bout à bout tout ce discours médiatique, la conclusion ne peut même plus être regardée en face : onze morts palestiniens entre dans la catégorie "relative accalmie", tandis qu'un mort israélien marque la fin "d'une accalmie de courte durée" [...]. Notre confrère a sans doute été victime d'une déformation de l'information qui amène souvent un autre regard sur les morts palestiniens. Au soir d'un attentat anti-israélien [...] les victimes israéliennes étaient saisies dans le même mouvement de caméra, dans une rue de Jérusalem ou de Haïfa, les morts palestiniens étaient éparpillés dans l'espace et dans le temps. [...] Au-delà des lois de l'information et de l'inévitable sous-médiatisation d'une violence qui ne se voit pas ou qui se voit moins, il faut aussi noter qu'un autre phénomène, l'empathie, quand ce n'est pas l'identification, agit sur l'information. À de très rares exceptions près, les correspondants étrangers en poste dans la région vivent et habitent en Israël. Ils n'échappent donc pas au climat politique de ce pays. [...] Une bombe à Jérusalem Ouest suscite en eux une émotion personnelle et éveille une peur rétrospective. [...] Ce genre de pensée ne vient pas à l'esprit quand les hélicoptères israéliens donnent la mort dans les camps palestiniens » (*ibid.* : 95-96). Propos qui trouvent un troublant écho discordant chez Daniel Dayan : « À quoi ont ressemblé un mort palestinien et un mort israélien sur un écran de télévision, pendant l'Intifada ? Un mort palestinien avait la forme d'un enterrement avec drapeaux, foules, corps portés au-dessus des têtes, et l'émotion qui se dégage des visages bouleversés. [...] Un mort israélien ressemblait à une couverture au sol, à la carcasse nette d'un autobus calciné, aux injonctions vociférées par des ambulanciers ».

Autrement dit, un analyste pro-palestinien se désole que l'on puisse voir immédiatement les corps des victimes d'attentats anti-israéliens à cause de l'impact émotionnel, là où l'avocat de l'image israélienne trahie y voit une charge affective minorée par rapport à celle des enterrements palestiniens. Les premiers déplorent que le lieu d'habitation des journalistes les conduise

à adopter une naturelle empathie pour les victimes israéliennes, là où le second regrette que l'existence d'enfants parmi les victimes palestiniennes favorise une plus grande empathie à leur égard. La question de la position physique du journaliste et du coup, de la sensibilité qu'il est à même de développer est fort justement posée par les deux auteurs. C'est tout l'enjeu, par exemple, des journalistes « *embedded* » dans le dispositif mis en place en Irak par l'armée américaine et qui avait déjà plus ou moins cours dans l'armée israélienne. Ainsi Olivier Chantraine (2004) montre-t-il, par une analyse sémiologique très proche de celle de Daniel Dayan, qu'un journaliste du *New York Times* effectuant un reportage depuis la jeep d'un officier israélien, finit par épouser la naturalité du point de vue de Tsahal : « L'intertitre ne rapporte pas cet énoncé à l'émotivité d'un acteur situé, en l'occurrence un agent militaire de répression et de surveillance, sur un territoire sensible, mais au contraire l'assène comme une vérité généralisable, assimilable à un regard "objectif" sur la situation » (*ibid.* : 91).

Étonnant également de lire côte à côte ces deux sentences : « Cette tenace représentation palestinienne du peuple terroriste, fruit d'une propagande savamment orchestrée » (Dray, Sieffert : 97-98) ; « [...] la transformation de l'Israélien en figure radicale de l'inhumanité. Comment ne pas reconnaître, dans ce déni d'humanité, le retour de la grande tradition de l'antisémitisme théologique ? » (Dayan, 2005 : 102).

Instructif aussi de voir les auteurs pointer, avec justesse, les décalages existant entre l'annonce des titres et la suite du journal télévisé, mais pour aboutir à des conclusions radicalement opposées, tout en reconnaissant chacun que finalement les deux points de vue ont été évoqués : « Au soir de ce mars [2002], sur France 2, la présentatrice, Béatrice Schönberg, ouvre son journal de 20 heures sur l'attentat de Mea Shearim par ces mots : "Un acte de provocation". Comme si l'on pouvait encore démêler ce qui relève de la provocation entre l'attentat suicide et la sanglante offensive militaire qui l'a précédé. [...] Il est vrai que ce lancement quelque peu orienté était suivi d'un remarquable reportage d'Alain de Chalvron dans les territoires, qui, en quelques images, remettait en perspective toute la violence des jours précédents » (*ibid.* : 90-91). « Certains types de montage sont devenus quasiment proverbiaux. Ils consistent à intervertir la cause et l'effet, à annoncer un raid israélien en ouverture des nouvelles, puis à mentionner un peu plus tard, l'explosion ou le bombardement auquel ce raid répondait. Objectivement rien n'a été omis. Narrativement, une situation est devenue illisible », écrit Daniel Dayan.

Comment aussi ne pas rapprocher l'analyse qui suit sur le traitement journalistique réservé à Yasser Arafat face au processus de paix et la critique de Daniel Dayan, déjà évoquée, sur le manque de profondeur historique concernant l'incapacité des journalistes à déceler dans

l'histoire du sionisme, des étapes, des évolutions, synthétisant abusivement sous forme d'une même essence, négative, le sionisme ? « Ce qui est frappant dans la relecture de cette période qui va du huis clos de Camp David (juillet 2000) à l'élection d'Ariel Sharon (6 février 2001) [...], c'est l'amalgame ensuite pratiqué par les commentateurs. Chacune de ces phases a ses spécificités. Mais en écrasant la perspective, on peut suggérer que le refus exprimé par Arafat à Camp David vaut aussi pour Taba. Ce qui est évidemment inexact. Or, si l'on superpose le refus exprimé par Arafat à Camp David sur les propositions israéliennes à Taba, on construit évidemment une autre histoire, accablante pour le leader palestinien » (*ibid.* : 39).

De l'interprétation aux risques de la surinterprétation

Les exemples similaires sont légion. Qu'en conclure ? Que l'un des deux se trompe et que l'autre a raison malgré tout ? Que la vérité se trouve au milieu : ils ont tous les deux un peu raison ? Il semble plutôt que les deux se fourvoient, car leurs conclusions sont biaisées. Le minutieux décorticage sémiologico-sémantique proposé s'apparente à un procès à charge, où la conclusion est connue avant d'avoir commencé : les journalistes sont coupables ! Coupables de ne pas présenter le visage souhaité de ceux que l'ont défend, ceux auxquels on s'identifie. Pire, coupables de ne pas appliquer à « l'adversaire » les mêmes procédures de traitement de l'information qu'à ceux de son camp. L'interprétation scientifique prend le risque de tomber dans la surinterprétation. Des faits, des corpus qui n'iraient pas dans le « bon sens » peuvent alors être malencontreusement omis, devenir invisibles pour l'analyste pourtant chevronné. Quand Daniel Dayan s'insurge contre les images différentes des morts, il semble ignorer que beaucoup d'images des interventions militaires israéliennes n'existent tout simplement pas car Tsahal s'efforce (comme toutes les armées du monde, désormais) de limiter l'accès des journalistes au front, afin de limiter au maximum la production d'images négatives. Reste donc les images des enterrements. Images qu'on a d'ailleurs vues à bien des reprises dans les terres israéliennes et dont le peuple palestinien n'a pas le monopole. Comme l'écrit Laurent Gervereau (2005 : 142), « il est des évidences à marteler, il n'y a pas de complot mondial des journalistes pour désinformer ».

L'hypothèse que nous forgeons pour expliquer ce biais est celle d'une hypersensibilité à la cause. Le ton, nous l'avons dit, évoque davantage une démonstration scientifique mise au service d'un plaidoyer (et l'on peut écrire la même chose pour l'ouvrage de Joss Dray et Denis Sieffert). La critique des médias est fondée, mais le cadre interprétatif qu'elle nourrit

pose problème. Ainsi cette hypersensibilité se manifeste-t-elle dans le refus d'accepter toute distinction entre antisémitisme et antisionisme, le refus d'y « croire » : « je ne crois pas aux syllogismes qui veulent que des humanistes ou des juifs ou des antiracistes soient incapables d'antisémitisme ». En affirmant qu'une « sorte de rideau de fer était décrété entre l'antisionisme (bon) et l'antisémitisme (mauvais), comme s'il s'agissait de deux essences pures », l'auteur fait d'une pierre deux coups. Sa métaphore dépréciative (« rideau de fer ») vise à la fois à tourner en ridicule les tenants de cette thèse en les reléguant, par métonymie, au vil niveau de la propagande soviétique. On peut s'étonner que l'auteur si sensible à la nécessité de distinguer conceptuellement les diverses formes du sionisme, en reprochant aux journalistes d'amalgamer, s'insurge ainsi de la volonté de distinction conceptuelle proposée par des esprits critiques de la politique israélienne, en amalgamant les diverses postures : « Deux réalités contingentes, historiques, vouées à se rencontrer, à s'influencer, parfois à se combattre, souvent à se confondre ». Qu'est-ce à dire ? Que tout antisioniste est un antisémite qui s'ignore, ou qui se cache sous des airs plus acceptables, ou qui deviendra fatalement antisémite un jour ? L'existence de liens avérés chez des individus ou des collectifs entre ces deux idées, condamne-t-il tout porteur d'une critique de la politique israélienne à se voir frapper du sceau infâmant et pénalement coupable d'antisémitisme ? À ce prix, le sociologue Edgar Morin, condamné en justice pour « diffamation raciale » suite à une tribune dans *Le Monde* critiquant la politique d'Israël⁴, ou le politologue Pascal Boniface (2003)

⁴ E. Morin, D. Sallenave et S. Nair ont cosigné « Israël-Palestine : le cancer », paru en juin 2002. Ils ont été condamnés en appel par la cour de Versailles, le 27 mai 2005, alors que le Tribunal de grande instance de Nanterre les avait relaxés en mai 2004. Le premier passage incriminé : « On a peine à imaginer qu'une nation de fugitifs, issus du peuple le plus longtemps persécuté dans l'histoire de l'humanité, ayant subi les pires humiliations et les pires mépris, soit capable de se transformer en deux générations en peuple dominateur et sûr de lui et, à l'exception d'une admirable minorité, en peuple méprisant ayant satisfaction à humilier ». Le second passage incriminé : « Les Juifs qui furent victimes d'un ordre impitoyable imposent leur ordre impitoyable aux Palestiniens ». E. Morin se justifie ainsi : « Or il est absolument évident que l'article en question n'est ni antisémite, ni racial, ni raciste. C'est clairement précisé qu'il s'agit des Juifs d'Israël, et non pas des Juifs de la rue des Rosiers ou de Brooklyn, qui persécutent les Palestiniens. Il est également précisé que ce n'est pas uniquement l'occupant israélien qui en arrive à des exactions pareilles, mais tout occupant sur un territoire où il n'est pas accepté. Toutefois, le tribunal n'a pas retenu comme « incitation au terrorisme » le passage où je disais qu'il fallait essayer de comprendre pourquoi il y avait ces bombes humaines, appelées kamikazes. J'ai essayé de donner les raisons psychologiques, historiques, y compris l'intervention politique du Hamas ; en clair je ne fait que tenter de comprendre ce qui se passe dans l'âme et l'esprit de ces combattants et les conditions de désespoir et de haine qui les anime. Même si le tribunal ne leur a pas donné raison sur ce passage, ces interrogations sont perçues par ceux qui accusent comme une « apologie du terrorisme ». Ils ne veulent même pas que l'on essaye de comprendre pourquoi des gens sacrifient leur vie de la sorte ! » Entretien réalisé par S. Cattori, publié le 18 juin 2005, sur le site Oulala.net.

sont fondés à se demander si effectivement, on peut encore critiquer Israël ? Depuis, le débat initié par ce dernier, dans sa revue, avec les divers protagonistes de la polémique des années passées, est plus posé (*Revue internationale et stratégique*, 2005). Grâce à cela, le philosophe Alain Finkielkraut peut y expliciter une sorte de devoir de solidarité qu'il ressent. Il se dit tout à fait capable d'adopter un point de vue critique sur la politique israélienne. Il dit le faire dans le cadre d'une émission hebdomadaire qu'il anime sur *Radio communauté juive*, mais il tait ses critiques dans l'espace public, dès lors qu'il considère que le climat ambiant est à « la criminalisation massive d'Israël ». Ainsi le regard critique de l'intellectuel entre-t-il en conflit avec ses engagements ou ses solidarités dans la société, au point de le conduire à moduler l'expression de ses idées.

Mais Daniel Dayan ne fait pas de l'antisémitisme, larvé ou tangible, la seule clé interprétative au travail des journalistes français. Le parallèle qu'il établit avec le colonialisme apparaît des plus pertinents. C'est incontestablement une figure de « grand récit » qui sert, consciemment ou non, de grille de lecture à ces événements : « La crise du Proche-Orient permet de donner une nouvelle vie à toute une batterie d'images héritées des combats coloniaux ». En effet, le manque perçu d'égard, de compréhension, d'empathie à l'encontre des Israéliens provient certainement de l'assimilation (à tort ou à raison, ce n'est pas l'enjeu du débat ici) de la politique territoriale israélienne à une guerre coloniale, avec conquête de territoires, d'ailleurs appelés chez nous « colonies » – alors que notre méconnaissance de la langue israélienne nous interdit de savoir si ce terme est celui utilisé et revendiqué là-bas. La perception qui peut sembler dominante dans la presse (c'est une hypothèse à vérifier) serait celle d'une vue surplombante sur la politique d'Israël, sur le mode : « on connaît la fin inéluctable de ce genre de luttes », « aucune guerre coloniale ne se gagne jamais », « les Palestiniens obtiendront un jour ou l'autre leur indépendance, alors pourquoi ne pas leur donner maintenant »... Un dessin de presse paru dans *L'Hebdo*, à Lausanne, en août 2005, sous le titre « Tsahal déloge les colons », illustre cette posture, pas exclusivement française donc. On y voit, en quatre tableaux successifs mais identiques, un militaire israélien s'adresser à ce qu'on imagine être des colons israéliens au loin, *via* un mégaphone. Derrière le soldat, un palestinien silencieux, reconnaissable à son *keffieh*. Pour chaque dessin, une bulle relatant les propos du militaire : « Hé, les colons, il n'y a plus d'avenir pour vous ici... » ; « vous êtes cernés, il faut partir... » ; « vous êtes bouchés ou quoi ?... » ; et il termine, en montrant du pouce le palestinien derrière lui : « ... ça fait trente ans qu'ils vous le répètent ! ». Les journalistes français, avertis des expériences malheureuses des guerres d'Indochine et d'Algérie, ont peut-être ce penchant à se poser en donneur de leçon,

fut-ce implicitement. Et la critique d'Israël se fait parfois vive, car cet État est aujourd'hui l'un des seuls États démocratiques à subir officiellement l'accusation de colonialisme. Dès lors, son caractère démocratique, reconnu par les journalistes, n'en rend que plus incompréhensible ou inacceptable une telle attitude. Quel que soit le degré de violence imputé à cet État, il est incomparable avec ce que subit le peuple Tchéchène en Russie, autre guerre assimilable à une guerre coloniale pour les observateurs. Pourtant, les médias en font moins cas. Notamment parce que le régime russe est devenu largement autoritaire et contrôle de façon drastique l'information, interdisant par tous les moyens aux journalistes de travailler sur place. Peut-être la faculté d'indignation est-elle aussi moins grande puisqu'on n'en attendait pas moins d'un régime non démocratique ? Par ailleurs, les chancelleries occidentales ont tendance à fermer les yeux sur ce qui s'y passe. Les carences de la parole dénonciatrice officielle ne favorisent pas l'appropriation par les journalistes d'une posture critique. En effet, dans une logique souvent suiviste, les journalistes n'endossent fréquemment ce type de position que s'ils sont capables de trouver dans l'espace public des paroles autorisées portant cette critique, et qu'ils pourront relayer sans donner l'impression de donner leur point de vue personnel. Dans le cas de la politique d'Israël, ces paroles officielles existent (des présidents et gouvernements français jusqu'à l'ONU), ce qui libère certainement le commentaire critique chez les journalistes.

Par ailleurs, les journalistes, notamment à la télévision, mettent souvent en valeur ce que nous avons qualifié « d'idéologie des bons sentiments » : valorisation des attitudes pacifistes, de la bonne volonté, des démarches consensuelles, rejet des extrémismes, des positions par trop dissonantes. Dans ce cadre, la défense des petits contre les gros est un « grand récit » communément mobilisé. Or, l'inégalité des forces en présence saute aux yeux dans ce conflit : chars et avions de combat contre pierres et attentats suicides. Ceci explique une tendance, souvent observée, à mettre en exergue les souffrances palestiniennes, singulièrement celles des femmes et des enfants qui, justement, emblématisent le statut de dominé des Palestiniens. D'où le sentiment d'un déséquilibre des traitements. Mais, l'attentat aveugle, tuant « des civils innocents », perpétré parfois par des femmes ou des enfants, entre aussi en dissonance avec cette idéologie des bons sentiments. D'où la présence dans les journaux de récits ou de simples mots au caractère dénonciateur concernant les attentats palestiniens. Par l'application d'une même logique journalistique, un même « grand récit » conduit donc à valoriser ou condamner un camp ou l'autre, ce qui arrive effectivement. Voilà pourquoi, dans un vaste corpus de journaux, sur plusieurs mois, les tenants d'une thèse ou de l'autre n'auront aucune peine à trouver les exemples qui corroborent leur démonstration. On peut ajouter que la

volonté de dénoncer les signes les plus flagrants de l'antisémitisme, associée aux effets induits par la surenchère entre rédactions et la précipitation temporelle, a conduit depuis plusieurs mois à voir les journalistes « s'emballer » dans la dénonciation de profanations de cimetières juifs et, plus gênant d'un point de vue éthique, à assurer une énorme publicité à des faits qui se sont avérés ne pas être des actes antisémites (agression simulée dans le RER par une mythomane, incendie d'un bâtiment « juif » par un employé en colère). Peut-être ces emballements peuvent-ils être portés au crédit du travail de mobilisation et de dénonciation engagé par des personnalités juives, pour mettre à l'agenda la lutte contre la montée de l'antisémitisme en France. Il n'en reste pas moins vrai que ces travers illustrent, une fois encore, la faculté des journalistes à se tromper, à s'abstraire des règles déontologiques qu'ils se donnent, et cette fois pour la « bonne cause », selon le point de vue de Daniel Dayan.

Conclusion

L'analyse sociologique de la production journalistique permet de mettre en évidence des biais dans le traitement de l'information. Cependant, l'analyste gagne peu de chose à postuler qu'ils sont le fruit d'une intention maligne des journalistes. Écartons également l'hypothèse d'un manque suffisant de formation intellectuelle. Les journalistes sont très – et de plus en plus – diplômés. Depuis la première sociographie de la profession, en 1964, le nombre de titulaires d'un niveau d'étude primaire ou secondaire est en constant recul : 60,8 % en 1964, 28,8 % de la population totale en 1990, et 17,7 % des nouveaux titulaires de la carte de presse en 1998. *A contrario*, les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ne cessent de croître : 37 % en 1964, 68,8 % en 1990, et 82,3 % des nouveaux titulaires de la carte de presse en 1998 (voir Rieffel, 2003). Mieux vaut y voir une conséquence du système médiatique. Les contraintes dans lesquelles ils évoluent les met régulièrement à la faute. L'information offerte est le produit « d'une machine à informer complexe et incontrôlable » (Charaudeau, 2005 : 202) où la maîtrise du journaliste individuel fait défaut par rapport à la machinerie collective : « L'événement à l'état brut subit une série de transformations-constructions depuis son surgissement. Qu'il soit – au mieux – perçu directement par des journalistes ou qu'il soit rapporté par des intermédiaires, il fait l'objet d'une interprétation, puis il entre dans la machine à informer, passe par une série de filtres constructeurs de sens, et le récit qui en résulte, ainsi que son commentaire échappent à l'intentionnalité de son auteur » (*ibid.* : 202).

Loin d'y voir une absolution des journalistes face à leur responsabilité sociale, il faut lire ce constat et l'ensemble de l'analyse présentée ici comme un appel à un redoublement de la vigilance quant aux dérives possibles du journalisme. Un regard critique de la profession sur elle-même est sans conteste nécessaire, comme ont su le faire des journalistes américains, pour reposer les règles fondamentales de leur métier (Kovach, Rosenstiel, 2001). C'est tout l'intérêt d'une étude minutieuse du traitement réservé à un événement historique aussi complexe et porteur d'enjeux que le conflit entre Israéliens et Palestiniens, que de dévoiler cette nécessité. Cependant, la « faute » journalistique est trop habituelle pour que sa traque puisse permettre de tirer des enseignements généraux et univoques. Ici, tout dépend de la définition du corpus. Seule une analyse systématique, quantitative, de tous les énoncés, sur un corpus conséquent, concernant les deux parties, permettrait de déterminer si ces « fautes » sont plus présentes dans un cas que dans l'autre – car elles sont bien présentes dans les deux – si elles font pencher nettement le commentaire en faveur d'un camp ou de l'autre. L'aptitude à dresser un catalogue de divers errements de journalistes ne peut suffire à accréditer la thèse globale d'une guerre menée contre Israël dans les médias, associée au regain de l'antisémitisme.

Références

- Angenot M., 1982, *La parole pamphlétaire*, Paris, Payot.
- Boniface P., 2003, *Est-il permis de critiquer Israël ?*, Paris, R. Laffont.
- Boorstin D. J., 1961, *The image : a guide to pseudo-events in America*, New York, Atheneum.
- Chantraine O., 2004, « L'énonciation du journaliste embarqué : approche sémiotique d'une question d'éthique professionnelle », pp. 88-93, in : Charon J.-M., Mercier A., dirs., *Armes de communication massive*, Paris, CNRS Éd.
- Charaudeau P., 2005, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck/INA.
- Dray J., Sieffert D., 2002, *La guerre israélienne de l'information. Désinformation et fausses symétries dans le conflit israélo-palestinien*, Paris, Éd. La Découverte.
- Gervereau L., 2004, *Inventer l'actualité. La construction imaginaire du monde par les médias internationaux*, Paris, Éd. La Découverte.
- Heinderyckx F., 2003, *La malinformation. Plaidoyer pour une refondation de l'information*, Bruxelles, Éd. Labor.
- Kovach B., Rosenstiel T., 2001, *The elements of journalism. What newspeople should know and the public should expect*, New York, Three Rivers Press.
- Mercier A., 1996, *Le journal télévisé*, Paris, Presses de Sciences Po.
- 1999, « Les dilemmes médiatiques de la démocratie », *AGIR. Revue générale de stratégie*, 2, déc., pp. 85-98.

Revue internationale et stratégique, 2005, « La société française et le conflit israélo-palestinien », 58, été.

Rieffel R., 2003, « La profession de journaliste entre 1950 et 2000 », *Hermès*, 35, pp. 49-60.